



Bulletin Municipal

Dingy-Saint-Clair

Un village entre Fier et Parmelan

www.dingystclair.fr



Laurence Audette,
Maire de Dingy-Saint-Clair
Vice-présidente CCVT
Vice-présidente des maires
ruraux de Haute-Savoie



Cher(ère) Ami(e) de Dingy-Saint-Clair,

LA QUALITÉ DU LIEN AVANT TOUT

Que faire ?

Quand nos nations, nos populations, voire notre entourage proche se déchirent ?

La paix n'est pas lisse et sans embûche. Elle demande une responsabilité collective. Elle appelle aussi à un choix individuel de chaque jour.

Peut-être une des solutions passe-t-elle par accueillir nos émotions comme autant d'indicateurs de ce qui compte pour nous :
quelles valeurs nous portent ? Qui voulons-nous être ?
Peut-être est-ce le temps de choisir la qualité du lien avant tout.

Cette force du lien, notre village la cultive et nous cherchons collectivement et individuellement à continuer de la faire grandir.

Le Conseil Municipal, le Centre Communal d'Action Sociale et les enfants eux-mêmes avec le Conseil Municipal des Jeunes, ont choisi de mettre l'accent sur des actions qui nous unissent :

- **C'était une grande joie de vous retrouver pour dessiner ensemble la vision de Dingy à l'horizon 2040.** Jeunes et moins jeunes, locaux et plus nouvellement arrivés, artisans, enseignants, acteurs du monde local, vous êtes venus nombreux pour partager vos idées et faire entendre votre voix !
- **Nous avons également choisi de passer plus de temps avec nos aînés.** La solitude, la perte d'autonomie, l'éloignement des êtres aimés sont des formes de souffrance. Nous avons eu le bonheur de vivre de belles journées lors du repas des aînés, et de la sortie organisée au lac du Bourget. Les logements intergénérationnels en réflexion pour une autre façon d'habiter ensemble font partie des actions qui font sens et nous tiennent à cœur aujourd'hui.
- **Enfin, nous continuons d'agir pour les parents et la petite enfance,** à travers l'ouverture de la crèche qui se veut un lieu de rencontre aussi entre parents : ce sont déjà 27 familles accueillies.
- **Merci également aux équipes, aux écoles et au service périscolaire** qui agissent avec les parents pour nos enfants, **nos citoyens de demain !** Vous faites déjà énormément au quotidien. En acceptant de vous former avec nous à la communication non violente, nous espérons pouvoir donner d'autres outils pour demain à nos enfants.
- J'aimerais compléter ces actions particulières en mettant à l'honneur les **associations du village qui déploient des trésors de bénévolat.** Que de dynamisme, de brassage des cultures et des hameaux, de belles énergies pour co-agir ! Derrière leurs actions, je souhaite saluer ce que je trouve toujours autant gratifiant dans notre commune : cette force de la rencontre et de l'ouverture.



• **Je terminerai en mettant l'accent sur l'aventure humaine de chaque projet** qui s'étale sur plusieurs années entre consultation, conception, réalisation et suivi. Ce sont des personnes avec qui nous interagissons : artisans, agents administratifs, techniciens, maîtres d'œuvre, organismes certifiants et de contrôle, futurs employés, parents....

C'est grâce à la contribution de tous que nous parvenons à ces réalisations collectives, malgré les difficultés rencontrées. Pour cela, un grand MERCI !

Je vous souhaite dans ces périodes où nos mondes se redessinent de continuer à favoriser la qualité de nos liens avant tout.

Je vous souhaite une belle année 2024.
Laurence Audette



Sommaire



Actualités aménagements

DES ÉQUIPEMENTS TOUS NEUFS	04
OÙ EN SOMMES-NOUS ?	06
DES SALLES ET BÂTIMENTS AU SERVICE DES DINGIENS	08
AU FIL DE L'EAU	10

Ça bouge

NATURELLEMENT À DINGY	12
-----------------------	----

Dingy c'est...

UN CHEZ NOUS SOLIDAIRE ET PARTICIPATIF	14
DE LA JEUNESSE ET DES MOMENTS CHALEUREUX	16

Votre commune

GESTION ET ADMINISTRATION	18
---------------------------	----



Demain Dingy

DES IDÉES ET DU CONCRET	20
--------------------------------	-----------

On prend date

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER	22
----------------------------------	----

PERMANENCE DES ÉLUS

Les élus vous reçoivent en Mairie sur rendez-vous.

Directrice de la publication : Laurence Audette

Coordinatrice : Coralie Boissiere

Rédaction : Christelle Lebreton - La Couleur des Mots, les élus, les agents

Conception graphique : Murielle Voisin

Impression : Kalistene - Imprimé sur papier recyclé

Tirage : 770 exemplaires



Dingy-Saint-Clair
NOUVELLE
CRÈCHE

Le 5 octobre / Inauguration de la crèche

DES ÉQUIPEMENTS TOUS NEUFS

La mise en service de la nouvelle crèche “La boîte à Soleils” et de la salle communale Mélèze sont l’aboutissement d’une belle collaboration humaine. Aujourd’hui, ce sont des lieux où petits et grands se réunissent pour partager des moments de joie et de vie essentiels à l’épanouissement de chacun. Nous sommes particulièrement fiers et heureux de ce beau projet qui a vu le jour cet automne après une année de rénovation de l’ancienne école maternelle.

Nouvelle crèche à Dingy-Saint-Clair : ouverture le 5 octobre dernier

Dingy-Saint-Clair est un village où il fait bon vivre. Cependant, il manquait une pièce maîtresse : une **structure dédiée aux tout-petits de 0 à 3 ans**.

Cette structure a ouvert ses portes en octobre 2023, apportant ainsi une nouvelle dimension à la qualité de vie dans notre village.

Depuis de nombreuses années, un réel besoin se faisait de plus en plus ressentir. Une collaboration entre la commune et l’Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels de Haute-Savoie et de Savoie (Acepp 74) a permis le démarrage de ce projet. Une enquête auprès des parents, réalisée en juin 2020 par l’Acep 74, en lien avec la CAF 74 met en évidence le besoin crucial d’une structure d’accueil dans la région.

Un engagement écologique et durable

Dans un contexte économique contraint par la crise, consciente des enjeux environnementaux, la commune a privilégié le souhait d’une **gestion économique, écologique et durable**. Cette vision a conduit à la **réhabilitation** d’un ancien bâtiment (ancienne école maternelle), témoignant ainsi de l’engagement à minimiser l’impact sur l’environnement **tout en répondant aux besoins et aux normes préconisés pour l’accueil de la petite enfance**.

Une collaboration active des intervenants

La réalisation de ce projet a impliqué une collaboration étroite entre différents acteurs, notamment le **gestionnaire Acepp74 M. Clavel Alexis, la Protection Maternelle et Infantile (PMI), la Caisse d’Allocations Familiales (CAF), le groupement d’architectes M. Laffargue Anthony, la commune...**

Leur engagement a permis : d’aménager un **espace propice au développement des compétences des enfants**, favorisant leur motricité ainsi que leur éveil sensoriel et émotionnel, et d’**intégrer de manière ergonomique les normes d’accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)** tout en garantissant un cadre de travail de qualité et de confort pour le personnel. Cette attention particulière contribue à créer un environnement inclusif et accueillant pour tous.

La réalisation des travaux

Les travaux ont débuté à l’automne 2022. Avec cet article, **nous voulons mettre en lumière le travail de chaque artisan** et témoigner de notre sincère remerciement pour la contribution de tous à la réalisation de ce projet. Leur expertise, leur capacité à surmonter des obstacles, leur dévouement et leur passion ont été des éléments clés dans la transformation d’un simple concept en une réalité tangible. La crèche “La boîte à Soleils” est le fruit de leur travail acharné et de leur engagement envers la qualité.

Rencontre avec l’équipe pédagogique et visite des locaux

C’est avec une joie partagée que la **commune a inauguré la crèche “La boîte à Soleils” le 5 octobre**. Un moment symbolique et fort au cours duquel les habitants ont eu l’occasion de rencontrer la formidable équipe pédagogique ainsi que la directrice Mme Vaquier Séverine. Ils ont pu découvrir les locaux soigneusement aménagés qui offrent un espace sûr, stimulant et propice à l’épanouissement des tout-petits.



Salle d'activités des bébés

La nouvelle salle Méléze

Ce nouvel espace communal, en accès partagé, accueillera les activités paroissiales.

Située à l'étage de la crèche (33 route de chez Brachet), une salle communale dénommée "Méléze" a été aménagée en répondant aux normes d'accessibilité. D'une surface d'une cinquantaine de mètres carrés, elle accueillera les **activités de la Paroisse** ; l'ancien presbytère qui les accueillait nécessitant d'importants travaux.

Le 12 octobre dernier, une convention a été signée avec l'Association Diocésaine d'Annecy afin d'entériner l'accord d'usage de cette nouvelle salle. Celle-ci met ainsi fin à la convention de 1990 qui régissait l'utilisation des anciens locaux paroissiaux. Ces anciens bâtiments de l'église étaient devenus, pour certains communaux à la suite de la loi de 1905, et pour d'autres cédés par la paroisse à la commune lors de la convention de 1990 en contrepartie d'un usage prioritaire.

Dans la nouvelle convention, si l'affectation de cette salle à la paroisse reste prioritaire, un partage de l'usage avec d'autres associations est prévu. L'espace jardins situé en contrebas de la crèche constitue un espace arboré et fleuri, fermé par un portail du fait de la proximité avec la crèche, qui sera mis à la disposition des associations qui en feront la demande en mairie.



Salle Méléze



La crèche en chiffres

27 familles
266 m² dédiés
557 m² d'espace extérieur

Le coût du projet crèche

Coût de l'opération	819 055 €
Subventions obtenues	458 444 €
Fond de compensation TVA	134 358 €
Reste à charge pour la commune	226 253 €



Équipe de la crèche de Dingy-Saint-Clair

PROJETS : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Pour accueillir la vie d'un village, et permettre le lien et les échanges entre ses habitants dans des conditions agréables, il est important de posséder des infrastructures adaptées. La commune mène depuis plusieurs années des réflexions et des actions d'aménagements pour l'épanouissement des Dingiens. Faisons le point sur les questions actuelles.

L'Espace Associatif et Sportif

Certains d'entre vous passent devant tous les jours, se questionnent sur l'avancée des travaux, quand d'autres trépignent d'impatience de voir l'Espace Associatif et Sportif ouvrir ses portes.

Depuis quelques mois, la charpente et les murs extérieurs du bâtiment dessinent le paysage. Montés en seulement quelques semaines, ce fut une évolution rapide qui ne nous a pas laissés indifférents.

Les évolutions ne nous sautent plus aux yeux pourtant une armée d'artisans s'affairent à l'intérieur.

Actuellement les **artisans ont fait de belles avancées :**

- ✔ Cloisons et plafonds (isolation incluse) des vestiaires
- ✔ Sanitaires des vestiaires
- ✔ Isolation des sols
- ✔ Portes et fenêtres
- ✔ Réseaux eau, électricité, air
- ✔ Chauffage au sol

Les mois à venir doivent encore permettre :

- la mise en place de 300 m² de toiture photovoltaïque*,
- la finalisation de l'espace jeune (ancien vestiaire du foot > voir page 9),
- les aménagements intérieurs et extérieurs (espace comptoir, rangements),
- les finitions importantes (carrelage, assises intérieures/extérieures...).

* Dès leur mise en service, les panneaux photovoltaïques couvriront 57% de la consommation énergétique des bâtiments communaux.

D'ici cet été, nous aurons le plaisir de découvrir ce nouvel espace, qui se veut attractif pour les associations ainsi que pour les habitants de la commune.



©Anthony LAFFARGUE



Installation des mats d'éclairage

Plan de financement

Coût de l'opération	1 861 416 €
Subventions obtenues	736 700 € / (40%)
Fond de compensation TVA	305 347 €
Reste à charge pour la commune	819 369 € / (44%)

Logements intergénérationnels : une société qui s'entraide

Il s'agit d'un projet novateur de longue haleine qui nous tient à cœur car nous choisissons de bâtir un nouvel environnement de logements, de services et d'entraide.

- Pour combattre la solitude : celle de nos aînés, en leur permettant de rester au village dans un logement adapté, mais également celle des familles monoparentales.
- Pour accompagner la perte d'autonomie, avec une adaptabilité aux formes de handicap.
- Pour les personnes en primo-accession, les jeunes entre autres, afin qu'ils trouvent à se loger.
- Pour proposer des espaces communs de partage : espaces de repas et d'animations, jardin partagé, regroupement de soins à la personne sur place.

Un projet réfléchi

Trois parcelles à l'entrée sud du chef-lieu sont désormais acquises par la commune pour permettre la concrétisation de ce projet dans les années à venir.

La commune a été accompagnée, notamment par le département, afin de définir le contenu du programme pour qu'il soit adapté aux **besoins des populations locales**, et afin de comprendre aussi les différents éléments à mettre en place pour la sécurité, la pérennisation et le succès global de l'opération.

Ce projet n'est pas

- Un EHPAD
- Un énième projet de logements
- Une solution toute faite

Les plus du programme

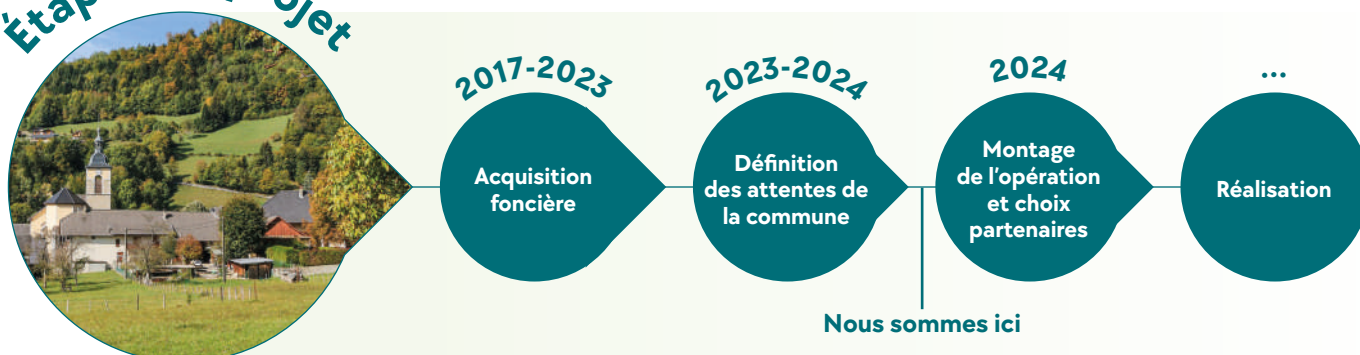
- **Mixité générationnelle avec 3 cibles principales : jeunes, familles monoparentales, personnes âgées.**
- **Création de logements sociaux.**
- **Accessibilité à l'acquisition de logements moins chers que le marché pour les jeunes (Bail Réel Solidaire).**
- **Proposition de services divers.**
- **Des espaces pour vivre ensemble autrement.**

Si vous êtes intéressés pour contribuer à ce projet, vous pouvez d'ores et déjà laisser vos coordonnées à accueil@dingystclair.fr.

Lorsque l'opérateur partenaire aura été choisi courant 2024, nous serons amenés à vous solliciter.

Appel à participation

Étapes du projet





DES SALLES ET BÂTIMENTS AU SERVICE DES DINGIENS

Salles et bâtiments communaux continuent d'accueillir régulièrement les activités collectives ou personnelles des Dingiens, tout en restant ouverts aux communes voisines.

À chaque salle, sa spécificité. Faisons le tour du propriétaire !

Les salles communales

La commune met à disposition gratuitement des salles communales pour les associations dingiennes et les écoles. Des locations sont possibles pour les particuliers (résidents ou non sur Digny) et les associations extérieures.

La mutualisation est une volonté forte de la commune, afin de répondre aux demandes et d'optimiser la gestion des salles et le chauffage de celles-ci.

Le temps de quelques heures ou quelques jours, dans des espaces où se retrouver en famille, entre amis ou entre collègues, venez découvrir notre patrimoine local pour vos anniversaires, mariages, fêtes associatives, réunions de travail, cours de sport...

La gratuité des salles pour les associations dingiennes (activités récurrentes ou ponctuelles) est un choix que les élus ont réitéré en 2023. Les coûts de fonctionnement, de maintenance et d'entretien sont néanmoins suivis de près dans un contexte fortement inflationniste.



Salle du Fier

>> Réservation et location des salles :
contacter la mairie au 04 50 02 06 27
ou par mail à votrecommune@dingystclair.fr

>> Forfaits et tarifs :
dingystclair.fr > salles communales

Les salles mutualisées entre associations, écoles et particuliers

Salle des Fêtes Michel Doche



La salle des fêtes Michel Doche est la plus grande salle de la commune. Elle a pour vocation d'accueillir spectacles et manifestations diverses. Équipée d'un grand écran, d'un système de sonorisation et d'une scène noire, elle est parfaite pour tout événement. Pouvant accueillir jusqu'à **195 personnes**, vous y trouvez une cuisine toute équipée, deux toilettes et un local de stockage contenant tables et chaises sur des chariots mobiles mais aussi le nécessaire de ménage. La **scène de 4 mètres, modulable**, permet d'accueillir des représentations de théâtre, des spectacles de danse et même de danser jusqu'au bout de la nuit. Aux beaux jours, vous pouvez profiter de la **grenette**, grand espace abrité devant la salle qui permet d'installer l'ancien matériel de la mairie mis à disposition gratuitement. Parfaite pour des manifestations en plein air !

Salle Parmelan



Située **au-dessus de la salle des fêtes Michel Doche**, la salle Parmelan est une salle à taille humaine que nous proposons à la location. Idéale pour des réunions avec sa capacité de **37 personnes**, sa vue imprenable sur le Parmelan vous en met plein les yeux.

Salle Fier



Pour des réunions ensoleillées toute la journée, la salle Fier est faite pour vous. Située **en face de la salle Parmelan**, elle peut accueillir **40 personnes**, qui auront le plaisir d'échanger tout en contemplant la magnifique vue sur les dents de Lanfon, le Trélod et le Roc des Bœufs.



Salle des fêtes avec sa Grenette

Les salles mutualisées entre associations et écoles

Salle Méléze (au dessus de la crèche)

Nouvellement inaugurée (page 5), la salle du Méléze est une **salle communale partagée**, d'une capacité de **36 places**, avec un **accès Personnes à Mobilité Réduite**. Prioritairement utilisée par la paroisse, elle pourra être proposée ponctuellement dans l'année aux associations locales.

Salle multi-activités du bâtiment jeunesse

Plus communément appelée "**salle de sport**", cette salle située au bâtiment jeunesse (inauguré en 2022) est partagée entre les écoles élémentaire et maternelle, le service périscolaire et l'accueil de loisirs Tikouli mais aussi avec le Foyer du Parmelan qui propose différents cours de sports, pour les petits et les grands.

Club house / Tiers lieu

Nouvelle salle communale qui ouvrira courant 2024 dans le nouvel Espace Associatif et Sportif. Le club house / tiers lieu sera mutualisé entre plusieurs associations telles que le FC Dingy, l'Amicale de Pétanque du Méléze, l'APED pour le Dingo Trail et bien d'autres.



Cabinet paramédical



La bibliothèque

Les autres bâtiments communaux

La bibliothèque

On ne vous la présente plus, la bibliothèque de la commune existe depuis de nombreuses années. Tenue par de très sympathiques bibliothécaires, celles-ci vous accueillent les **jeudis de 15h30 à 18h20** et les **samedis de 10h à 12h**. N'ayez aucun doute, vous trouverez votre bonheur parmi tous les ouvrages proposés. Vous pouvez aussi commander des ouvrages sur simple demande.

Espace jeunes

Anciennement situé au-dessus de la bibliothèque, la commune a souhaité déplacer **cet espace dans les anciens vestiaires de foot**. Ce lieu sera complètement **réhabilité pour l'usage exclusif des jeunes**. Canapé, babyfoot seront mis à leur disposition pour qu'ils puissent se retrouver entre amis dans un endroit sécurisé et adapté à leurs besoins. L'espace pourra être privatisé sous responsabilité d'une personne majeure.

Le cabinet paramédical

Cette **ancienne "maison des sœurs"**, aménagée afin d'**installer des professionnels de santé**, se décompose en plusieurs parties. Dans l'une de ces parties, vous trouverez deux cabinets, l'un de kinésithérapie et l'autre de réflexologie. Un projet de réhabilitation est en cours de réflexion pour permettre l'accueil de médecins.

Le local technique

Situé au centre bourg, il permet une forte réactivité des agents techniques que nous remercions pour leur gestion de ces bâtis et l'entretien de la commune toute l'année !

AU FIL DE L'EAU

Si l'eau est au cœur de la vie, elle est aussi au cœur du village. Des travaux pour garantir la qualité de l'eau potable ont été entrepris à la Blonnière. Tandis que de nouveaux aménagements ont démarré vers la déchetterie afin d'agrémenter vos promenades au bord du Fier.

Les travaux du hameau de la Blonnière en quelques chiffres

Cet automne 2023, des travaux pour la sécurisation en eau potable et l'enfouissement des réseaux secs ont été effectués.

La conduite de distribution d'eau du hameau de la Blonnière a été remplacée par une conduite en fonte.

Les travaux de renouvellement du réseau de l'eau potable ont été couplés avec des travaux de mise en souterrain des réseaux secs (électricité, éclairage public et télécom). Cette nouvelle conduite d'eau potable va permettre également de créer une interconnexion entre la Blonnière et les Tappes.

La sécurisation qualitative se fera dans les réservoirs de la Blonnière et des Curtils qui seront équipés pour permettre de gérer le remplissage des réservoirs en fonction de la turbidité des sources qui les alimentent.

Montants des travaux

Eau potable : 689 174,40 € TTC

Réseaux secs : 566,78 € TTC

Montant de la subvention accordée par le conseil départemental de la Haute Savoie : 275 670,00 €

Que couvrent ces montants ?

Réseau drainage

- 875 ml en drain routier.

Réseau d'eau potable

- 960 ml de conduite Fonte - 12 ml de conduite Pehd.
- 15 chambres béton avec tampon fonte.
- Reprise de 33 branchements y compris raccordement entre le tuyau neuf et l'ancien branchement.
- 4 poteaux incendie.

Réseaux secs

- Enfouissement de l'ensemble des réseaux secs et de la ligne moyenne tension alimentant le hameau.
- Basse tension : 1950 m de câbles et 1255 m de tranchée.
- Moyenne tension (20 000 V) : 170 m de câbles et 160 m de tranchée.
- Branchements : 290 m de câbles et 231 m de tranchée.
- Télécom : 1255 m de tranchée.
- Pose d'un poste de transformation d'une puissance de 250 kVA.

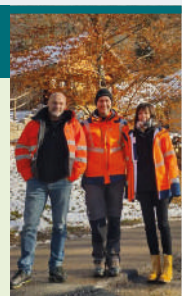
Merci aux entreprises partenaires

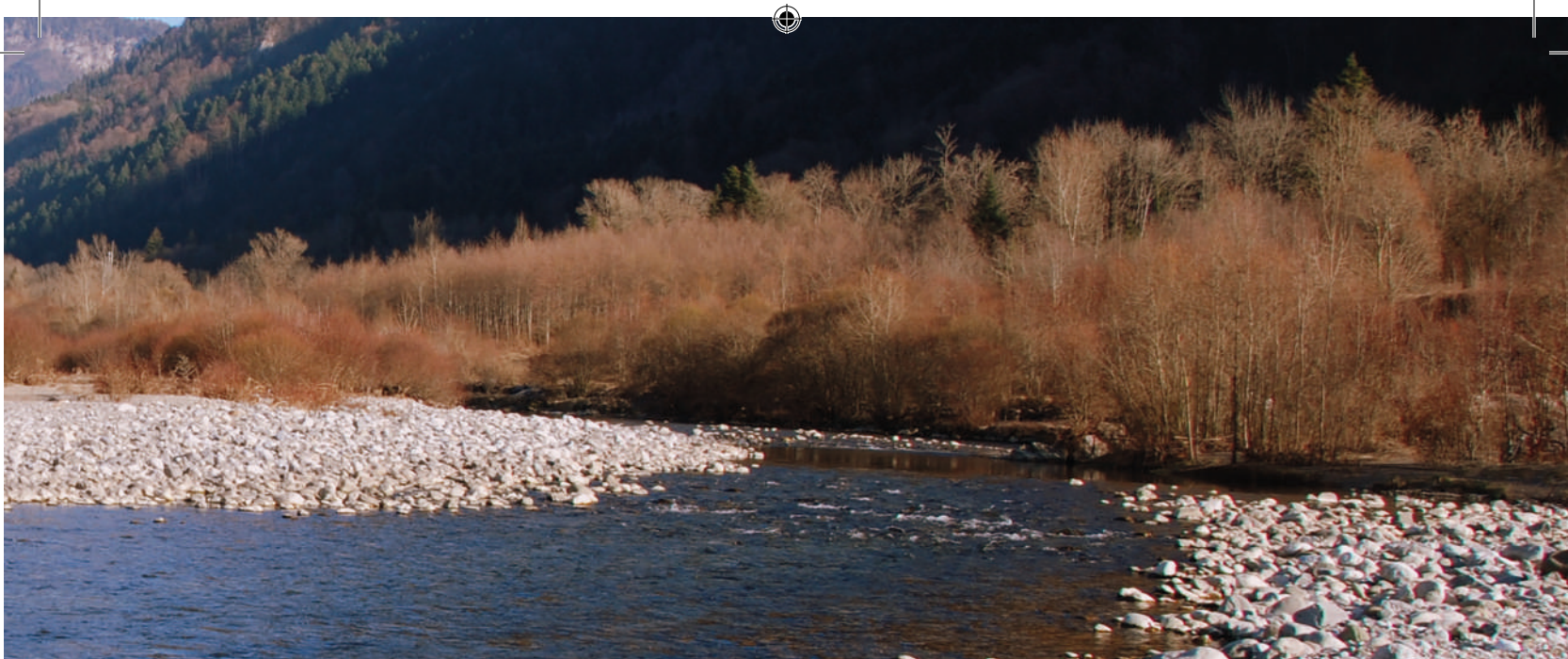


La commune remercie les équipes d'Ô des Aravis pour leur travail et leur implication.

Le connaissez-vous ?

Nous souhaitons mettre à l'honneur les intervenants d'Ô des Aravis. Merci entre autres à Lionel. Il a intégré Ô des Aravis en 2017 et est aujourd'hui responsable du service Travaux Urbanisme Technique. C'est une personne qui adore trouver des solutions aux problèmes épineux afin de construire un service d'eau et d'assainissement robuste et pérenne. Sous sa barbe qui peut intimider, se cache un homme impliqué et dévoué à son travail.





Nouveaux aménagements à la Plaine du Fier

L'automne dernier, des travaux de réaménagement, pilotés par la CCVT ont démarré près de la déchetterie afin de faciliter l'accès à la porte d'entrée du Fier et proposer un espace convivial pour tous.

La Communauté de Communes des Vallées de Thônes finance et réalise actuellement quatre «portes d'entrée de la Plaine du Fier» : à Morette (Thônes), au rond-point du «reblochon» (Alex), au niveau de l'espace aménagé du stock-car (La Balme-de-Thuy) et près de la déchetterie (Dingy).

Une fois les aménagements finis sur notre commune, vous disposerez d'un **espace pique-nique** avec tables et point d'eau, de **toilettes sèches** et d'un **grand parking** d'une cinquantaine de places.

L'accès se fait par la route de Provenat, sur laquelle un dos d'âne vient freiner les automobilistes à l'approche de cet espace pour tous les âges.

Le sentier réalisé par la CCVT et reliant Dingy à Thônes est un des plus plats de la Vallée.

Le parcours sportif et les agrès à usage familial le long du Fier ont été créés en 2018-2019 et nous nous réjouissons que cet espace permette prochainement de nous retrouver en pleine nature avec des installations adaptées à l'affluence.

La commune avait alors pris en charge la mise en place des agrès sportifs, dans le cadre du dossier de mise en valeur des sentiers historiques du Fier au Parmelan (y compris le sentier du Lachat de Dingy). Le coût global de ce projet était de 169 391 €, soutenu par des subventions régionales à hauteur de 45 294 €.



Ça bouge...

NATURELLEMENT À DINGY

Nous avons la chance à Digny de bénéficier d'un cadre naturel exceptionnel. Nous commençons aussi à observer certains effets du changement climatique, par exemple au niveau des forêts avec le problème du scolyte des épicéas ou encore avec l'apparition d'insectes inexistant auparavant dans nos contrées comme le frelon asiatique. Cela demande une attention particulière et des adaptations que nous mettons en place dès à présent.

L'exploitation de la forêt communale

Dans le précédent bulletin, nous avons parlé des différentes fonctions de la gestion forestière. Abordons maintenant le classement et l'entretien des parcelles.

Les parcelles, où une exploitation fréquente est possible du fait de la station et de la facilité d'accès, ont été classées en groupes irréguliers avec une **rotation de 12 ans**.

Le programme d'actions

La gestion mise en œuvre permettra de **préparer les peuplements forestiers au changement climatique** en renforçant la résilience des peuplements existants et/ou en accélérant leur transformation vers des peuplements plus adaptés.

Cela se traduit pour cette forêt par les actions suivantes :

- L'**épicéa** sera progressivement récolté et l'on travaillera à **sa substitution en dessous de 1000 mètres** par des essences mieux adaptées à l'évolution de la station inhérente au changement climatique. Les essences retenues deviennent alors le hêtre, le chêne, le sapin et le pin sylvestre pour les stations les plus sèches.
- On veillera à la **diversité des diamètres et des hauteurs** par la pratique dans tous les peuplements en traitement d'une sylviculture en futaie irrégulière.

Des évolutions plus rapides et plus fortes du climat ayant des conséquences sur les peuplements forestiers pourront nous amener à **adapter ces stratégies** avant le terme de l'aménagement.

Au-dessus de cette limite altitudinale de 1000 mètres, l'épicéa reste l'essence objectif.

Concernant les coupes de bois, l'objectif moyen par an est de **1313 m³**, volume présumé réalisable à récolter selon le schéma d'aménagement mis en place pour 20 ans. Ce volume est inférieur à l'accroissement total de la forêt exploitée, qui est en moyenne de 3 m³/ha/an soit pour notre commune environ 2000 m³/an. Le programme a été conçu de façon à étaler cette récolte sur toute la durée de l'aménagement et ainsi **fournir des revenus réguliers à la commune tout en assurant un renouvellement régulier**. On récoltera davantage de bois résineux : épicéa et sapin, ainsi que quelques mélèzes. Des feuillus seront à récolter également afin d'améliorer qualitativement les peuplements.

À vous les longues balades hivernales le long du Fier !

En septembre 2023, la Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie a défini la **Plaine du Fier comme zone non chassable du Pont de Digny-Saint-Clair à la Balme-de-Thuy**.

Une **battue** a eu lieu en octobre dernier afin de **réguler la population de sangliers** causant de nombreux dégâts, et de limiter les nuisances qu'ils occasionnent. Mais aussi pour assurer votre sécurité !





Rivière de la Diau. aval du Petit Chaos

Le Spéléo Club d'Annecy explore les montagnes de Dingy

Les montagnes dominant Dingy comptent 70 km de galeries. Elles sont le résultat des recherches d'équipes de spéléologues depuis plus de 70 ans.

Le **Spéléo Club d'Annecy**, explore aussi le sud du **Mont Téré**t à la recherche des galeries amont du **réseau de la Diau** qui développe actuellement environ 50 km de galeries et de puits. La découverte et l'exploration sont prépondérantes au sein du Club.

Le 24 juin 2024, le Club fêtera les 60 ans d'une pratique sportive et de découvertes du milieu souterrain. Le club est fort d'une quarantaine de membres attirés par les multiples facettes de cette activité : randonnée souterraine, recherche des cavités et leur exploration, étude et protection du milieu et de ses habitants.

Impact du frelon asiatique

La présence du frelon asiatique est maintenant avérée dans tous les départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le nombre de signalements de nids progressant chaque année (de 7 nids découverts en 2011 à près de 3833 nids en 2022), le frelon asiatique est un **enjeu important** à plusieurs titres :

- **agro-écologique et économique**

Il est en effet un redoutable prédateur pour les abeilles, provoquant des dégâts importants sur certains ruchers notamment par le stress qu'il engendre sur les colonies,

- **environnemental**

Son action de prédation généraliste sur une importante diversité d'insectes tels que les papillons, les mouches ou encore les araignées, impacte fortement la biodiversité,

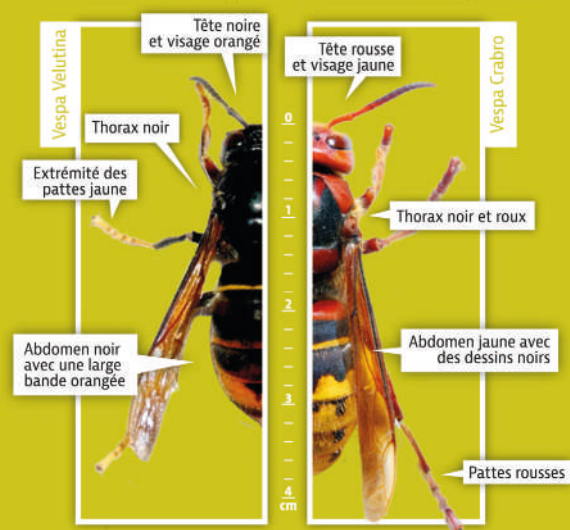
- **et sociétal**

Il est en effet présent sur la quasi-totalité du territoire régional, en particulier au niveau des zones urbanisées, ce qui peut relever, dans certaines situations, d'un problème de santé publique.

Il provoque ainsi l'inquiétude des apiculteurs, mais aussi, plus largement, des citoyens et des élus.

En juin 2023, la commune a installé un piège à frelons asiatiques, fourni par le département de la Haute-Savoie. Placé entre les écoles et la cantine, il a pour but d'éviter leur prolifération et protéger les habitants. Un site dédié au signalement du frelon asiatique en Auvergne Rhône-Alpes vous donne plus de détails : <https://www.frelonsasiatiques.fr/>

Comment différencier le Frelon Asiatique du Frelon Européen ?



Dingy,
c'est...

UN CHEZ NOUS SOLIDAIRE ET PARTICIPATIF

Chantier participatif de nettoyage d'automne

Les trois communes d'Alex, la Balme-de-Thuy et Dingy-Saint-Clair ont pris l'initiative d'organiser ensemble un chantier participatif de nettoyage d'automne sur leurs territoires, samedi 7 octobre.

Sur les berges du Fier, on est loin des dépôts sauvages nettoyés dans le passé. Les amateurs de nature sont plus respectueux que jamais de leur environnement, mais des déchets "oubliés" ont encore été ramassés çà et là.

Sur les bords des ruisseaux, comme celui du Méléze à Dingy, beaucoup de ferrailles et gros objets, témoins d'une pratique de dépôt sauvage pendant plusieurs décennies, ont été collectés. Mais il faudra encore d'autres chantiers de nettoyage pour en venir à bout !

Un groupe de jeunes du collège des Aravis a participé à l'opération à Alex, dans le cadre d'un projet éducatif sur la pollution de l'eau.

Les volontaires se sont retrouvés en fin de matinée autour d'un casse-croûte offert au terrain rodéo cascade de la Balme-de-Thuy pour le traditionnel moment de convivialité.



Les habitants et élus mobilisés pour le nettoyage des bords du Fier et Méléze

1 don du sang = 1h pour sauver 3 vies !

Depuis 1971, l'Association des donneurs de sang de Dingy-Saint-Clair maintient ses actions.

Que devient votre poche de sang après un don ? Elle est séparée en 3 : les globules rouges pour soigner notamment les hémorragies, le plasma pour la fabrication de médicaments, et les plaquettes, principalement destinées aux personnes atteintes de cancers.

En France, l'Établissement Français du Sang réalise les prélèvements et la Fédération Française des Donneurs de Sang Bénévoles fait la promotion des dons. En Haute-Savoie, on compte 50 amicales engagées.

À Dingy, en moyenne 40 donneurs viennent spontanément !

En mars, l'amicale s'est rendue à l'école Maurice Anjot où tous les enfants ont été sensibilisés et ont participé au concours national de dessin. Leurs œuvres ont été affichées lors de la collecte de septembre.

Où donner ?

**Maison du Don à Metz-Tessy
ou prochaines collectes à Dingy**

Lundi 15 avril 2024

Mardi 2 juillet 2024

Mardi 15 octobre 2024

+ d'infos : www.dondusang74.fr

Un grand bravo
aux bénévoles
et aux enfants !





Expo photos

Budget citoyen : la renaissance du four à pain de chez Collet

Un bon pain campagnard croustillant et doré, de délicieuses charcuteries locales, de savoureux fromages savoyards, le tout accompagné (avec modération) d'un vin choisi pour la circonstance.

Que demander de mieux, pour un apéro entre voisins ?! Mais imaginer cela devant un **vrai four à pain centenaire** montrant fièrement, par sa porte encore ouverte, les dernières petites flammes d'une cuisson récente.

C'était l'ambiance amicale et le décor champêtre qu'ont partagés le samedi 23 septembre, les **habitants des hameaux Chez Collet et Glandon**. Petits et grands étaient réunis pour revivre les coutumes d'antan : la cuisson du pain sur les vieilles pierres du four communal. Un plaisir simple et convivial mais combien nécessaire pour mieux se connaître. Une expérience humaine réussie et à renouveler...

Ce projet a été rendu possible par le budget citoyen mis en place par la commune et grâce à l'investissement des particuliers bénévoles. Merci à eux !

Quand biodiversité de nos jardins rime avec solidarité

Venez le découvrir lors de l'exposition de vos photos sur la biodiversité de vos jardins et balcons au profit de l'Association Mayann Autisme et Vie.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a proposé de partir à la découverte de vos jardins et balcons, en lui envoyant des photos de vos fleurs, plantes, fruits, insectes, légumes... **En échange, pour chaque participation, la municipalité s'est engagée à verser une contribution à l'Association Mayann Autisme et Vie.**

Vos clichés seront exposés à la **salle des fêtes Michel Doche**, lors des vœux de la commune, **le 26 janvier 2023**, au cours desquels le don sera remis.

L'association Mayann Autisme et Vie a pour missions d'améliorer le quotidien de Mayann, en lui apportant un soutien moral, humain et financier et de diffuser de l'information générale sur l'autisme.



Four à pain de Chez Collet

Dingy,
c'est aussi

DE LA JEUNESSE...

Les enfants contre le harcèlement

Le 9 novembre dernier, dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement, l'école élémentaire Maurice Anjot de Dingy-Saint-Clair a organisé, avec la classe des CM2, une représentation théâtrale : "Les p'tits citoyens".

Il s'agissait de **cinq saynètes qui abordent les points suivants :**

- C'est quoi le harcèlement ?
- Stop au silence !
- Mauvaise influence.
- Des apparences trompeuses.
- Le racket, c'est pas du jeu.

Les CM2 ont présenté ces saynètes aux autres élèves de l'école afin d'engager ensuite un débat sur ce sujet.

Les enfants sensibilisés à l'importance de l'eau

Dans le cadre d'un projet sur le **thème de l'eau**, les enfants de l'école maternelle ont pu participer à un spectacle le mardi 10 octobre : **Le trésor de Calico Jack**. "Au bord d'un petit ruisseau, Alizée rencontre Calico Jack, un pirate qui a perdu son bateau. Ensemble, ils vont suivre le fil de l'eau dans une aventure qui va les emmener à la mer." Les élèves ont pu ainsi découvrir et apprendre plein de choses sur le **cycle de l'eau**. D'autres sorties sont déjà prévues cet hiver et au printemps pour découvrir les **milieux humides et leurs habitants**.

Bravo Victor !

Licencié au Ski Club du Grand Bornand, Victor a intégré le Comité Mont-Blanc en Ski de Fond en fin de saison dernière. Maintenant en **catégorie U16**, il fait ses débuts en coupes de France.

Palmarès 2023

FÉVRIER

Victoire sur le Challenge National U15
Ski de fond à Névache

AOÛT

Victoire sur le Challenge National
Vincent Vittoz U16 Ski Roue à Prémanon

OCTOBRE

Titre de Champion de France U16
en Ski Roue Sprint Classique à Arçon

NOVEMBRE

Victoire en Coupe de France U16
Sprint Classique à Bessans

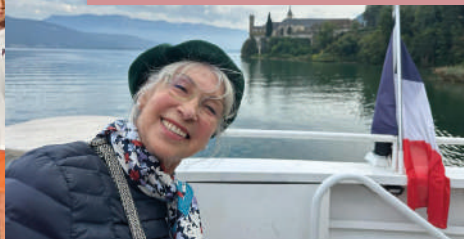




Belle convivialité autour de l'apéritif dinatoire très apprécié de tous



Traversée du lac du Bourget



...ET DES MOMENTS CHALEUREUX QUI RÉCHAUFFENT LE CŒUR



Une architecture magnifique



Fête de Noël de l'APED

Voyage des aînés

Quel bon moment passé tous ensemble, à l'Abbaye d'Hautecombe, le 17 octobre dernier. **Une cinquantaine d'aînés ont profité d'une belle traversée sur le lac du Bourget**, agrémentée d'histoire locale et de la visite de l'Abbaye d'Hautecombe, véritable joyau artistique.

Ce voyage est né de l'idée de permettre à nos aînés de se retrouver autrement, avec des temps de découvertes, de partage et de convivialité. Pour certains, la possibilité de sortir de la solitude, garder la jeunesse de l'esprit avec de nouvelles rencontres, pour d'autres, favoriser la jeunesse du corps avec un peu de marche et de la belle énergie !

C'est autour de quelques victuailles et de riches partages, que l'après-midi offerte par la commune, s'est clôturée.

Madame le Maire remercie les élus et l'équipe du CCAS pour leur organisation et les aînés pour leur joie communicative.

Fête de Noël

Le Père Noël et ses lutins ont rendu une petite visite aux enfants du village, lors d'une **journée pleine de magie de Noël !**

Ronde du Rallye Team Dingy

- 90** voitures en exposition
- 46** véhicules à la Ronde
- 240** couverts
- 15** bénévoles





GESTION ET ADMINISTRATION

Le point sur les finances

A-t-on réussi à maîtriser nos dépenses dans le contexte inflationniste actuel ?

Plutôt bien : nous avons prévu 1 699 791 € de dépenses de fonctionnement, on en est à (mi décembre) 1 489 060 € dont :

- 461 757 € de charges à caractère général (énergies, alimentations, maintenance, fournitures...),
- 503 460 € de charges de personnel communal,
- 238 427 € d'autres charges de gestion courante (travaux d'enfouissement des poteaux électriques principalement).

Nous continuerons notre vigilance en 2024 sur les dépenses énergétiques et la maîtrise générale de nos coût en privilégiant les contrats sur plusieurs années pour limiter les fluctuations de prix (ex : maintenance) et en recherchant les économies, par exemple en mutualisant les usages.

Les recettes sont-elles en ligne avec le budget prévisionnel voté en mars 2023 ?

Le projet de l'Espace Associatif et Sportif a pris un peu de retard lié à des lots infructueux, des problèmes

de disponibilité de matériaux et à l'amélioration du projet. Les subventions étant allouées selon le montant des dépenses, celles-ci sont naturellement décalées de quelques mois. Les subventions sont actuellement inférieures à nos prévisions, nous avons gelé certains projets en cours d'année afin de pouvoir rester équilibrés.

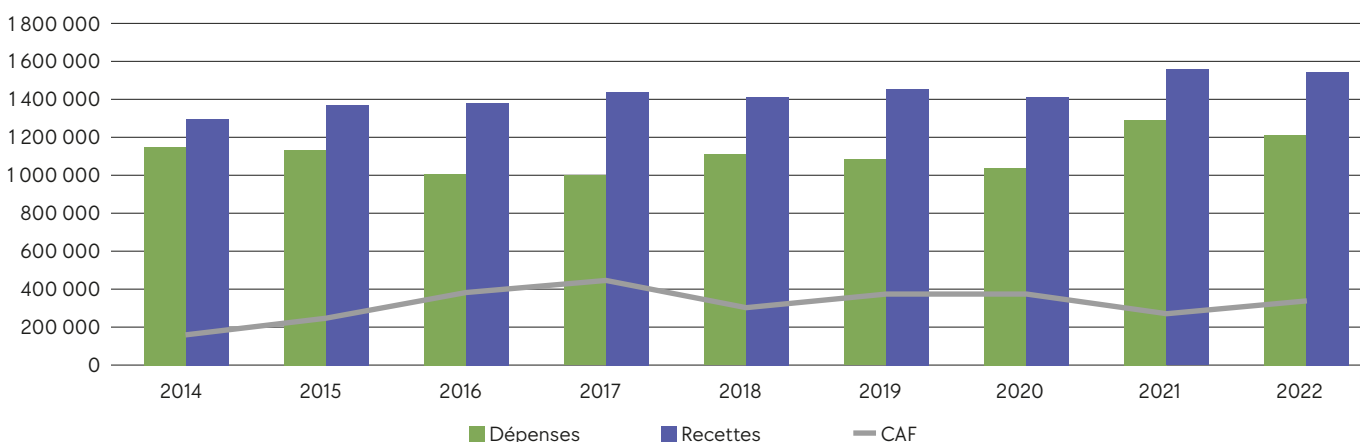
Nous tenons à **remercier nos partenaires financeurs** qui ont cru dans nos projets.

Tout particulièrement la CAF (314 600 €) et l'État (143 844 €) qui ont soutenu la nouvelle crèche.

Mais aussi pour l'EAS : l'État (355 860 €), la Région (165 840 €), le Département (180 000 €), et la Fédération Française de Football (FFF) (15 000 €). Notre dossier a été retenu parmi 5 sur le département 74 comme un projet de mandat déterminant. Merci à tous les conseillers.

Nous continuons à rechercher des financements complémentaires pour le projet de rénovation énergétique de la mairie, pour lequel nous avons conclu un contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet MC Management et Construction Savoie.

Variation Capacités d'Auto Financement 2014-2022





Le saviez-vous ?

Les fleurs que vous voyez au carré militaire mais aussi devant la mairie et place de l'Église sont remplacées deux fois par an par **Corinne**, l'une de nos agents techniques. Grâce à sa main verte, elle nous propose de belles créations adaptées aux saisons, pour le plus grand bonheur de nos yeux !

Le recensement citoyen, c'est quoi ?

Dès l'âge de 16 ans, les jeunes sont dans l'obligation de se faire recenser, afin de pouvoir s'inscrire à différents examens et figurer sur les listes électorales de leur commune à 18 ans.

Où se faire recenser ? Dans votre mairie de domicile ou sur internet sur service-public.fr.

Quels documents apporter ? Votre pièce d'identité, un justificatif de domicile et le livret de famille.

Et ensuite ? Une fois votre recensement effectué, vous recevez l'attestation, qu'il faut conserver.

Elle est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC) se fera entre la date de votre recensement et vos 18 ans. La convocation vous parviendra 45 jours avant la date de votre JDC, envoyée par la Ministère des Armées.

La JDC est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.

Les recensements effectués sont envoyés au ministère des Armées tous les trimestres. N'attendez pas le dernier moment, ou l'inscription à un examen, pour en faire la demande.

Hommage à

Jean VULLIET

Conseiller municipal à Thônes, décédé le 6 novembre 2023.

Patrick HERBIN

Adjoint élu au conseil municipal d'Alex depuis 2014, décédé le 7 novembre 2023.

État civil 2023

Naissances

- 28/06 • Ana TRESSE
- 19/07 • Paulin GREILLER
- 09/08 • Firmin COLLOMB-PATTON
- 10/10 • Malo FOURNIER
- 03/11 • Alix MATELON
- 13/11 • Martin MIMOSO
- 01/12 • Alix ROLANDO AUCHER

Mariages

- 05/08 • Julie LENGLIN & Louis AGNELLET
- 26/08 • Christine DURAND & Frédéric LECOQ
- 09/09 • Axelle VEYRAT de LACHENAL & Anthony CAPDEVILLE
- 16/12 • Sara JAMALI & Baptiste COURTOIS



Son sourire nous manque...

Nathalie DUVAL,

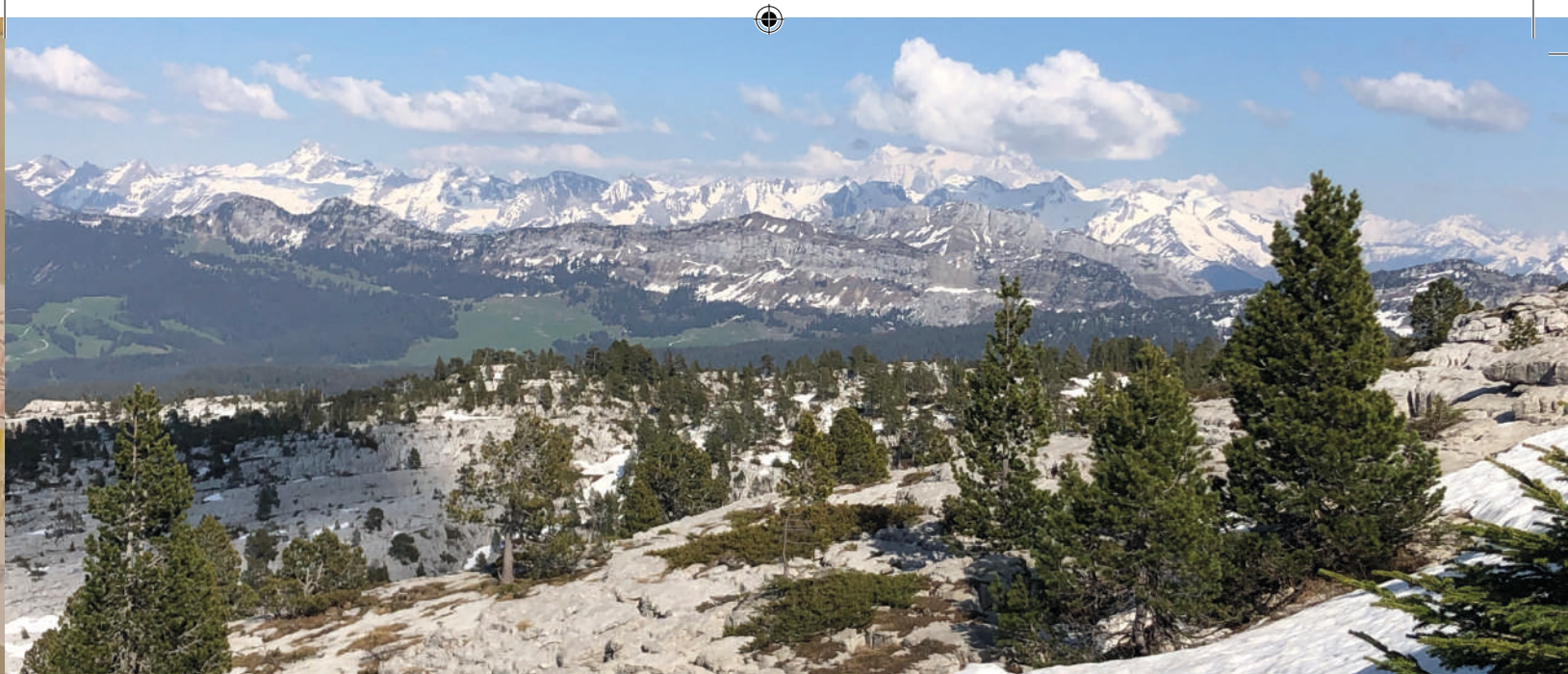
animatrice et adjointe du service périscolaire, nous a quittés le 13 juillet 2023.

L'absence de Nathalie a affecté fortement l'équipe et les enfants lors de la dernière rentrée scolaire.

Très impliquée dans la commune, un bel hommage lui a été rendu à l'église de Dingy-Saint-Clair. Les dessins des enfants, les chants, les témoignages reflétaient bien sa personnalité et l'affection que chacun lui portait.

Son énergie positive, sa gentillesse et sa bienveillance sont des qualités que nous souhaitons continuer à faire vivre au sein du village.

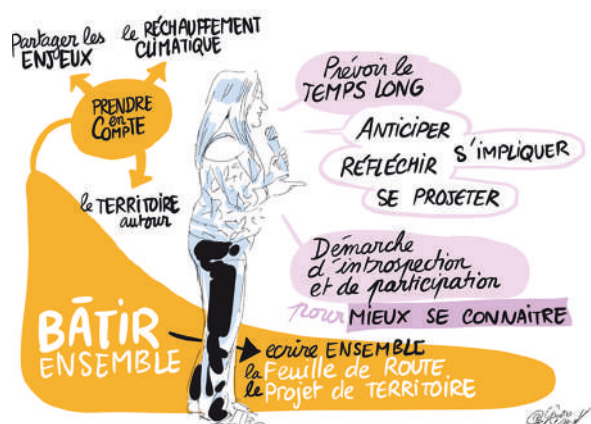
"Si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage au moins semons des fleurs..."
Michel De Montaigne



Dingy 2040, tous impliqués

L'implication des habitants pour définir l'avenir du village.

Depuis juin dernier, les habitants se sont déjà réunis trois fois pour travailler ensemble sur leurs visions du village. De ce travail de diagnostic puis de prospective, **il ressort un scénario clair et ambitieux sur les 7 thématiques de travail** et des axes prioritaires à engager dans les mois et les années à venir.



Budget citoyen 2024

Appel à projets

Vous avez jusqu'au 29 février 2024 pour déposer un dossier et faire financer votre projet !

Le budget citoyen, c'est quoi ? C'est une partie du budget communal permettant de financer des actions proposées par les habitants.

La mairie finance et les habitants réalisent.

Cette année, deux tables de pique-nique ont été installées par les Randonneurs de la Cha. Le four à pain chez Collet (page 15) a été remis en état et un concours de jeunes talents sera organisé au printemps.

Les jeunes du CMJ continuent le projet du skate park.

Action !

Après 3 temps de rencontres qui ont rassemblé **plus de 150 Dingiens** de tous les hameaux, l'heure est à la conclusion de ce travail de concertation, avec le quatrième rendez-vous en ligne de mire.

Le 19 janvier, la clôture de la démarche ne rimera pas avec fin mais au contraire avec le début d'une nouvelle aventure, celle de la mobilisation des habitants de Dingy autour de projets fédérateurs.

Loin de l'utopie, la dynamique se veut concrète et en phase avec un avenir désirable pour le village et ses habitants. **Autour des 7 thématiques**, chacun est invité à se retrousser les manches pour **décliner les souhaits en actions concrètes à court terme.**

Le 19 janvier prochain, vous êtes invités à faire entendre votre voix pour décider quelles sont ces actions prioritaires à mener.

Une des 7 thématiques vous tient à cœur ? Vous avez envie de partager une de vos compétences, un de vos savoir-faire ? Vous voulez donner la main, construire, réfléchir, structurer, animer... Il y a de la place pour chacun. **Toutes les énergies sont bienvenues dans ce travail collectif pour votre village !**

En savoir plus : dingystclair.fr/dingy-2040/

Vous avez une idée ?

Parlez-en à vos amis ou vos voisins et déposez ensemble un projet pour améliorer encore notre cadre de vie. **En 2024, quatre projets pourront être financés.** N'attendez pas ! Pour déposer un projet, direction la page d'accueil du site de la commune, rubrique "budget citoyen".

On prend
date

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Cinéma, un moment convivial et à tarif réduit

Envie d'un bon film sur grand écran sans quitter Dingy et sans vous ruiner ?

Nous vous donnons rendez-vous **un vendredi par mois** à la **salle des fêtes Michel Doche**, à **20h30**, pour découvrir de **nouveaux films de thèmes variés** (comédie, drame, policier, documentaire...) et passer un **moment convivial** en famille, entre amis ou en amoureux. En plus d'une projection, une **petite buvette est offerte** : vous pourrez échanger avant le film autour d'une tisane ou d'un jus de fruit. Le film choisi est annoncé quelques semaines avant la projection sur notre site internet et dans notre newsletter. Le tarif de la place est de 5,50 € pour les adultes et de 4,50 € pour les moins de 18 ans.

Dates du 1^{er} semestre 2024 :

12

Janvier

9

Février

8

Mars

12

Avril

3

Mai

D'APRÈS LE BEST-SELLER AUX 5 MILLIONS DE LECTEURS
"PRÉPAREZ-VOUS À ÊTRE ÉMU AUX LARMES"
LA TRESSE
UN FILM DE LAETITIA COLOMBANI
KIM BAYER FOTINI PELUSO MIA HAEZLER

Vendredi 12 janvier 2024
20h30
Salle Michel Doche

Tarifs
Normal : 5,5€
Réduit : 4,5€

CINEMA
CINEMA

Votre bibliothèque ses réalisations, ses projets

La rentrée 2023 a été marquée par la "Dictée" qui a rencontré un vif succès. 18 personnes inscrites se sont prêtées au jeu et ont participé à cette dictée proposée par Georges Bogey, écrivain, qui nous a ensuite fait découvrir son dernier roman.

En 2024, l'objectif est de couvrir toutes les tranches de la population depuis la petite enfance jusqu'au grand âge et aux personnes empêchées de lire par le handicap (malvoyance, dyslexie...) ou l'éloignement. Ainsi, nous avons un projet d'animation auprès des bébés et leurs parents et un projet de portage de livres à domicile pour les plus âgés. Courant janvier, nous recevons l'Association Valentin Haüy (AVH) qui prend en charge les aveugles pour leur proposer des livres lus, une action déjà mise en place dans la bibliothèque.

Nouveaux services

À partir du 1^{er} janvier 2024, la bibliothèque vous proposera deux nouveaux services :

- **Portage de livres à domicile un vendredi par mois** (sur inscription – bulletins disponibles à la bibliothèque et à l'accueil de la mairie).
- **Des rencontres pour parler des livres** qui ont particulièrement intéressés, une fois par mois. La première rencontre aura lieu le **lundi 15 janvier de 18h30 à 19h30**.

Nous recherchons sans cesse des nouveautés dans les propositions de lecture mais aussi des animations et projets innovants pour ceux qui attendent autre chose de ce lieu de vie.

Toutes vos idées nous intéressent, alors n'hésitez pas à nous en faire part.

Le saviez-vous ?

Afin de favoriser la culture et de toucher tous les habitants, la bibliothèque est **GRATUITE !**
Elle vous accueille les jeudis de 15h30 à 18h30 ou les samedis de 10h à 12h.



Dictée à la bibliothèque

Concert polyphonique au profit de l'autisme

Vivez un voyage sonore et visuel d'une heure.
 À travers les chants, mélodies et rythmes, faites le plein d'énergie !

Le groupe EYWA, ce sont trois femmes et un homme qui unissent leur voix pour chanter la préciosité de la vie. Ils reprennent des **chants de différentes origines** et créent leurs mélodies. Un voyage vibrant où la couleur et la beauté des différentes langues et des différents rythmes **témoignent de la richesse de notre humanité.**

"Nos chants portent ce même message que les peuples premiers depuis la nuit des temps !"
<https://youtu.be/O38RaL08t0c>

Un concert solidaire au profit de l'association Mayann Autisme et Vie, le 22 mars 2024.

Pour réserver vos places, rendez-vous www.helloasso.com/associations/mayann-autisme-et-vie



Prochains évènements

Les informations concernant les divers évènements (lieu, horaire, tarif, ...) sont communiquées sur notre site internet, notre page Facebook et notre newsletter, au fur et à mesure de l'année 2024.

JANVIER

- 19** Consultation citoyenne 4 - Dingy 2040
- 20** AG - Les randonneurs de la Cha
- 26** Vœux du Maire

FÉVRIER

- 03** Soirée Blanche - APED

MARS

- 01** Pièce de théâtre K Valentin - Foyer du Parmelan
- 14** AG - Dingy Solidarité Accueil
- 15** Concert Chrétiens des Alpes - APED
- 22** Concert Eywa - Mayann Autisme & Vie

AVRIL

- 05** Boom - APED

MAI

- 01** Spectacle Volveria - Hommage pour la paix
- 05** Vide grenier et vente de fleurs - Foyer du Parmelan

JUIN

- 01** Spectacle de danse - Foyer du Parmelan
- 08** Fête de la Rando - Randonneurs de la Cha
- 14** AG - ACCA
- 16** Dingo Trail - APED
- 29** Concours des jeunes talents - Foyer du Parmelan

JUILLET

- 13** Bal - Dingy en fêtes - Feu d'artifice communal

Liste non exhaustive



Groupe EYWA

L'APED de Dingy et Les Chrétiens des Alpes vous présentent

CONCERT VERNISSAGE 3ÈME ALBUM





Bulletin Municipal

Dingy-Saint-Clair

Un village entre Fier et Parmelan

MAIRIE (AU PUBLIC)

55 place de l'église

Lundi : 13h30-15h30 / Mardi et jeudi : 9h-11h30 / Jeudi : 17h-18h

04 50 02 06 27 / accueil@dingystclair.fr

SERVICE PÉRISCOLAIRE CENTRE DE LOISIRS

04 50 02 19 03 / periscolaire@dingystclair.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Jeudi : 15h30-18h30 / Samedi : 10h-12h

04 50 01 43 89

AUTRES SERVICES

Espace France Services

14 rue Bienheureux Pierre Favre à Thônes

04 58 13 00 28 / franceservices@ccvt.fr

Crèche "La boîte à Soleils"

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

04 86 11 46 37 / laboite-a-soleils@acepp74.fr

Eau potable et assainissement

Ô des Aravis

Lundi au vendredi : 10h-12h et 14h-16h

Contact 24h/24 et 7j/7 : 04 50 10 10 70 / www.odesaravis.com

Déchetterie

Service de la CCVT

Mercredi : 13h30-17h30 / Samedi : 8h-12h et 13h30-17h30

04 50 32 17 35

NAVETTE ARAVIS BUS

Retrouvez l'intégralité des horaires sur aravisbus.fr

